Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215601592-20260330-63_2026-DE

PLEUCADEUC
• Commune Accueillante

Année : 2026
Séance : 1-2026
Délibération : 63-2026

Commune de Pleucadeuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mars 2026 à 19 h 00

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, les membres du CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqués le vingt-quatre mars, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Loïc BALAC, maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 15 puis 19 à partir de 19 :44

Votants : 15 puis 19 à partir de 19 :44
Pouvoirs : 3 puis 1 à partir de 19 :44

Présents : BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, BUSSON Jean-François, ROUX Patricia (arrivée 19 :43), LANOË Rudy, RIO Letitia (départ 19 :35), GUILLEMOT André, LOYER Alain, BRAUD Serge, BOCANDÉ Marie-Pierre, NAFTEUX Yvonne, RACOUET Philippe (arrivée 19 :32), ETRILLARD Delphine, BOULO DUGUÉ Céline, MACÉ Laëtitia, LEVASSEUR Hélène, TRICHARD Fabien, LEMIERRE Jim (arrivée 19 :44).

Absent excusé : LABORDERIE Romain (pouvoir à Rudy), RIO Létitia (pouvoir à Loïc)

Retards : ROUX Patricia (pouvoir à Nathalie), RACOUET Philippe, LEMIERRE Jim (pouvoir à Jean-François)

Secrétaire de séance : LEVASSEUR Hélène

++++++++++++++++++++++++++++++++++++++

OBJET : ELECTIONS DES MEMBRES DÉLÉGUÉS AU SIGSP

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-7, L.5211-8 et L.2121-33 ;

Vu les statuts du syndicat intercommunal du groupe scolaire public de Malestroit, fixant les modalités de représentation des communes membres ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner ses représentants au sein des établissements publics de coopération intercommunale dont la commune est membre ;

Considérant que la commune de Pleucadeuc dispose de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant au sein du syndicat intercommunal du groupe scolaire public ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

-DÉSIGNE en qualité de délégués titulaires au sein du syndicat intercommunal du groupe scolaire public de Malestroit :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215601592-20260330-63_2026-DE

- **Loïc BALAC**
- **Patricia ROUX**

-DÉSIGNE en qualité de délégué suppléant :

- **Hélène LEVASSEUR**

-D'AUTORISER M. le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré, le 30 mars 2026
Le Maire, Loïc BALAC.